

Image not found or type unknown



Contrat en cdd pour le conseil general

Par **bellote777**, le **22/04/2008** à **23:07**

Je suis en contrat en tant qu' adjoint administ pour le conseil general du nord donc fonction publique territorial.rnJ'ai effectuer plusieurs contrats pour sois disant en remplacement .rnCela fait depuis octobre 2005 que je suis a ce poste, mon contrat ce termine en septembre cette annee, j aimerai savoir si j' ai droit au indemnisation si mon contrat n est pas renouvelle et par qui??? l assedic ou le conseil general???rne je vous remercie pour vos reponses.